



BRIE INFOS

N°1 – JUIN 2026

DATES À RETENIR !

13 JUIN

Ouverture GUINGUETTE, étang

20 JUIN

KERMESSE, école

21 JUIN

Décalés and Co, 15h30, théâtre de verdure, étang

31 JUILLET

Don du sang

Salle du chêne jaune à Janzé

Rdv : dondesang.efs.sante.fr

12 SEPTEMBRE

Ramène tes boules (de pétanque)

Étang ; Tout Brie Bouge

19 SEPTEMBRE

Fermeture Guinguette

20 SEPTEMBRE

Vide-grenier, rue du stade

Comité des fêtes

02 au 04 octobre

Tous pour la vie, Janzé

13 OCTOBRE

Repas au restaurant Le Theillais

Club de l'amitié

16 OCTOBRE

Don du sang

Salle du chêne jaune à Janzé

Rdv : dondesang.efs.sante.fr

07 NOVEMBRE

Repas annuel, Comité des fêtes

Salle Abri de l'Ise

11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice

21 NOVEMBRE

Repas CCAS, Salle Abri de l'Ise

28 NOVEMBRE

Goûter MAM, salle Abri de l'Ise

12 DÉCEMBRE

Marché de Noël, Comité des fêtes, Salle Abri de l'Ise

17 DÉCEMBRE

Bûche de Noël, Club de l'amitié

Salle Abri de l'Ise

28 DÉCEMBRE

Don du sang

Salle du chêne jaune à Janzé

Rdv : dondesang.efs.sante.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes, chers Briens,

L'été approche, synonyme de détente et de moments partagés. Profitons-en tout respectant notre environnement, notre commune et ceux qui nous entourent.

→ Argent de Poche : des missions pour les jeunes

L'opération Argent de Poche est de retour ! Si vous avez entre 14 et 18 ans et cherchez une activité rémunérée, la commune propose des missions locales :

- Désherbage (terrains de foot, pétanque, etc.)
- Nettoyage (bancs, mains courantes, parkings)
- Contrôle des accès PMR à l'étang

Inscriptions du 19 mai au 23 juin – Places limitées !

📞 **Contact : mairie de Brie.**

→ Ouverture de la guinguette et accès à l'étang

La guinguette de Brie ouvrira ses portes le 13 juin 2026, avec une attention particulière pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Merci aux bénévoles !

À partir du 13 juin, la baignade à l'étang sera tolérée sous responsabilité individuelle (pas de surveillance).

Pour préparer la saison :

- Ajout de sable gris sur certains chemins et de sable fin sur la plage.
- Tout-venant sur les parkings *Valentin* et *De de la Vallée de l'Ise*.

⚠ **Rappels :**

- Barbecues interdits (sauf dérogation pour événements exceptionnels).
- Animaux domestiques interdits dans l'eau (risque de contamination bactérienne).
- Interdiction formelle de sauter de *La Chaise du Rêveur* (risque de blessure grave).

→ Prévention et sécurité

Canicule : Mai 2026 a déjà été chaud : hydratez-vous, protégez les plus vulnérables (personnes âgées, animaux). En cas de coup de chaleur, appelez le 112 ou le 0 800 06 66 66 (Canicule Info Service).

Dépôts sauvages : tolérance zéro. Interdits sur le territoire. Amendes jusqu'à 135 €. Utilisez la déchetterie de Janzé pour les encombrants.

Brûlage des déchets verts : Interdit en Ile-et-Vilaine (risques d'incendie, pollution). Alternatives : broyage (location possible via le SMICTOM) ou déchetterie.

Vigilance collective : Signalez tout démarchage ou véhicule suspect (plaque d'immatriculation) à la mairie ou au 17.

→ Lotissement du Lomet

Des parcelles sont disponibles dans ce cadre verdoyant, proche des commodités de Janzé. Pour réserver : contactez la mairie ou consultez www.brie35.fr.

Ensemble, faisons de cet été une saison agréable, solidaire et respectueuse de notre cadre de vie.

La mairie reste à votre écoute pour toute question.

Bruno Pelletier
Maire de Brie

MOBILIFÉES : TRANSPORT

Mobilifées : un réseau de transport gratuit au service de vos déplacements du quotidien !

Depuis le **1er septembre 2025**, Roche aux Fées Communauté a mis en service **Mobilifées**, son réseau de transport public de proximité.

Ce dispositif de **navettes régulières et gratuites** dessert l'ensemble des **16 communes du territoire** et les relie aux **trois villes principales : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud**. Mobilifées contribue ainsi à renforcer les liens entre les communes, à soutenir l'**emploi local** et à améliorer l'**attractivité du territoire**.

Pensé pour répondre aux besoins de mobilité du quotidien, Mobilifées permet aux habitants de rejoindre facilement les **gares de ces trois villes**, offrant ainsi un accès direct au réseau **BreizhGo**, que ce soit par le **TER Rennes - Châteaubriant** ou par les **lignes de cars régionales**.

Mobilifées dessert également la zone d'activité du Bois de Teillay, les **équipements publics** et les **pôles commerciaux**, facilitant les déplacements pour le travail, les démarches, les loisirs ou les achats.

Roche aux Fées Communauté remercie l'ensemble des **entreprises et acteurs économiques** du territoire pour leur engagement à travers le **versement mobilité**, qui permet de faire vivre ce service collectif en faveur des **habitants**, des **salariés** et du **dynamisme du territoire**.

Contact : 02 99 43 64 87
mobilites@rafcom.bzh

LIGNE BRIE <> JANZÉ	
JA1	
Du lundi au vendredi ① Pas de circulation les jours fériés	
Horaires Aller	
Brie	Janzé
BRIE RUE D'ANJOU	06:47 08:24 11:27 14:43
JANZÉ ROUTE DE BAIN	06:52 08:29 11:32 14:48
JANZÉ GARE BREIZHGO*	06:54 08:31 11:34 14:50
Correspondance > Rennes	
JANZÉ ZA DE LA CHAUVÉLIÈRE	06:56 08:33 11:36 14:52
JANZÉ PLACE DES HALLES	06:58 08:35 11:38 14:54
JANZÉ RUE DU TELLIER	07:03 08:40 11:43 14:59
JANZÉ RUE DE LA BUTTE À MADAME	07:05 08:42 11:45 15:01
BRIE RUE DES GRANDS COMMUNS	07:12 08:49 11:52 15:08
Horaires Retour	
Janzé	Brie
BRIE RUE DES GRANDS COMMUNS	13:13 16:56 18:11
JANZÉ RUE DE LA BUTTE À MADAME	13:15 16:58 18:13
JANZÉ RUE DU TELLIER	13:20 17:03 18:18
JANZÉ PLACE DES HALLES	13:25 17:08 18:23
JANZÉ ZA DE LA CHAUVÉLIÈRE	13:28 17:11 18:26
Correspondance < Rennes	
JANZÉ GARE BREIZHGO*	13:30 17:13 18:28
JANZÉ ROUTE DE BAIN	13:32 17:15 18:30
BRIE RUE D'ANJOU	13:37 17:20 18:35

* BREIZHGO - Correspondances par : Train / Car

LA GUINGUETTE DE ROCK' N FEES REVIENT POUR TOUT L'ETE !

Bonne nouvelle pour les habitants et les amoureux des moments conviviaux :

L'association poursuit l'aventure de sa guinguette tout au long de l'été 2026 !

À partir du 13 juin 2026 et jusqu'au 19 septembre 2026, retrouvez-nous

chaque week-end pour partager des instants festifs, chaleureux et

musicaux dans une ambiance familiale et détendue.

Horaires de la guinguette :

Samedi : de 16h à 22h

Dimanche : de 12h à 19h

Tout au long de la saison, plusieurs animations seront proposées lors de certains

week-ends : concerts, soirées à thème, animations musicales et autres surprises viendront rythmer l'été. Les informations

seront communiquées régulièrement sur nos réseaux sociaux ainsi que sur le panneau publicitaire de la commune.

Comme toujours, venez avec votre joie, votre bonne humeur et l'envie de passer un agréable moment ensemble !

Toute l'équipe de Rock' N Fées compte sur votre présence pour faire vivre cette belle aventure estivale.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et à très bientôt à la guinguette !



VIE COMMUNALE

VOTE DU BUDGET

Lors de la réunion de conseil du mardi 24 février 2026, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :



	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Budget général	972 511.45 €	972 511.45 €	386 369.70 €	386 369.70 €
Budget assainissement	84 722.21 €	84 722.21 €	73 377.03 €	73 377.03 €
Budget futur lotissement « Le Lomet »	1 391 528.84 €	1 391 528.84 €	900 000 €	900 000 €

Les taux communaux pour l'année 2026 s'établissent ainsi :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37.09 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 42.25 %
- taxe d'habitation (TH) : 13.50

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

RÉSULTAT ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales ont eu lieu le dimanche 15 mars 2026

1 Bien vivre, Rénovation, Initiative, Environnement

RÉSULTATS

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	736		
Votants	398	54.08	
Abstention	338	45.92	
Blancs	19	2.58	4.77
Nuls	25	3.4	6.28
Exprimés	354	48.1	88.94

ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'élection du maire et de ses adjoints a eu lieu le vendredi 20 mars

Résultats :

Election du maire : Bruno PELLETIER (14 voix)

Election 1^{er} adjoint : Michelle RIET (15 voix)

Election 2^{ème} adjoint : Dominique BRISARD (15 voix)

Election du 3^{ème} adjoint : Christine GANTELET (15 voix)

Election du 4^{ème} adjoint : Philippe DENIS (15 voix)

COMMISSIONS DÉLÉGATIONS

Tableau des commissions et délégations

Finances	Vice-Président : Dominique BRISARD Membres : Michelle RIET, Louise BRISARD, Melvyn BOUYER, Patrick ROBERT, Christine GANTELET
Communication	Vice-Président : Dominique BRISARD Membres : Michelle BORDELET, Michelle RIET, Patrick ROBERT, Aline PERRIN, Louise BRISARD
Culture	Vice-Président : Dominique BRISARD Membres : Damien DERSOIR, Ludovic DRONIOU, Caroline MARTEL, Coralie JAEG, Philippe DENIS
Commission d'appel d'offres	Vice-Président : Dominique BRISARD Membres : Titulaires : BRISARD Dominique, PERRIN Aline, DROUYER Melvyn/Suppléants : DERSOIR Damien, BRISARD Louise, ROBERT Patrick
Inclusion, Enfance, Jeunesse, Vie scolaire	Vice-Présidente : Christine GANTELET Membres : Michelle RIET, Melvyn DROUYER, Coralie JAEG, Ludovic DRONIOU, Louise BRISARD
Environnement, cadre vie Urbanisme et Mobilités,	Vice-Présidente : Christine GANTELET Membres : Caroline MARTEL, Yoann ROBIEU, Philippe DENIS, Damien DERSOIR
Équipements communaux, Sécurité routière, Chantiers	Vice-Président : Philippe DENIS Membres : Yoann ROBIEU, Michelle BORDELET, Patrick ROBERT, Christine GANTELET, Caroline MARTEL
Sports, loisirs et vie associ	Vice-Président : Philippe DENIS Membres : Christine GANTELET, Ludovic DRONIOU, Michelle BORDELET, Aline PERRIN, Dominique BRISARD
Conseil d'administration du (Ets public administratif co	Vice-Présidente Michelle RIET, Vice-Présidente suppléante : Membres titulaires : Michelle RIET, Michelle BORDELET, Coralie JAEG, Dominique BRISARD et suppléante : Aline PERRIN
Autres délégations	Délégué titulaire SUPV : Bruno PELLETIER Délégué suppléant SUPV : Christine GANTELET Délégué tit SMICTOM et SIEFT : M Patrick ROBERT Délégués suppléants : SMICTOM : Yoann ROBIEU et SIEFT : Melvyn Délégué titulaire au SDE : Philippe DENIS Délégué titulaire de l'Établissement Public du Bassin de la Vilaine "Eaux et Vilaine" : Bruno PELLETIER et suppléante : Michelle RIET Réunions publiques et cérémonies : Michelle RIET Délégué Association Régionale d'information des collectivités territoriales (ARIC) : Coralie JAEG

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026



Bruno PELLETIER Maire



Michelle RIET
1ère adjointe



Dominique BRISARD
2ème adjoint



Christine GANTELET
3ème adjointe



Philippe DENIS
4ème adjoint



Michelle BORDELET
conseillère municipale



Patrick ROBERT
conseiller municipal



Damien DERSOIR
conseiller municipal



Ludovic DRONIOU
conseiller municipal



Caroline MARTEL
conseillère municipale



Yoann ROBIEU
conseiller municipal



Aline PERRIN
conseillère municipale



Coralie JAEG
conseillère municipale



Melvyn BOUYER
conseiller municipal



Louise BRISARD
conseillère municipale

SMICTOM



✓ Des signalements concernant des **démarchages frauduleux** auprès des habitants du territoire. En effet, des individus, se faisant passer pour des agents du syndicat, se rendent chez les habitants pour demander une somme d'argent en l'échange d'un service (un remplacement/échange de bac généralement). Les personnes ciblent particulièrement les personnes âgées. Si des habitants dans votre commune venaient à vous signaler un tel démarchage, nous vous invitons à **appeler immédiatement la gendarmerie (17)**, et à prévenir le SMICTOM (02 99 74 44 47). Pour rappel, les agents du SMICTOM :

- N'interviennent que sur demande de l'habitant et en aucun cas ne demandera une somme d'argent,
- Les habitants sont systématiquement prévenus en amont du passage d'un agent via un appel téléphonique par l'un d'entre eux,
- L'agent est identifiable par un badge et se déplace avec un véhicule aux couleurs du SMICTOM.

✓ Le syndicat recrute des saisonniers pour assurer des renforts en déchèterie cet été. Les profils de jeunes (obligatoirement majeur, permis B) sont privilégiés, dépôt des candidatures jusqu'au vendredi 29 mai.

Contact : 02 99 74 44 47 Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30

MÉDIATHÈQUE DE BRIE

La médiathèque est ouverte et gratuite pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines.
Le portage à domicile est possible pour tous ceux qui ne peuvent s'y rendre facilement.
Renseignements par téléphone au 02 99 47 23 42 ou par mail : mediatheque.brie@rafcom.bzh

Prochaines animations

Tête dans les histoires !

Mercredi 20 mai, 9h45

Mercredi 17 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.

Bébé Bouquine

Mardi 2 juin, 9h30 ou 10h15

Des comptines, des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé puis Mathilde Hardy pour les 0-3 ans.



Mario Kart Home Circuit

Mardi 7 juillet, 14h à 16h30

Réservez votre créneau pour une course Mario Kart à travers la médiathèque ! Par groupe de 4 maximum, créez et décorez votre circuit et en avant !



Château aventure !

Mardi 25 août, 15h

Château Aventure est un jeu de rôle inspiré des jeux vidéo d'aventures textuels dans lequel tous ensemble, vous vous retrouvez dans la peau d'un personnage et devez lui faire vivre d'incroyables péripéties !

Information

Recrutement bénévole : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, des personnes méticuleuses pour les couvertures des livres ou des passionné(e)s aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Fermeture estival du 11 au 24 août

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

COMITÉ DES FÊTES

Si le début d'année a été calme pour le Comité des Fêtes, les mois à venir s'annoncent festifs !

Après une première édition réussie, sous le soleil ou presque, nous organisons pour la deuxième année, un vide-grenier le **dimanche 20 septembre**. Nous espérons vous y voir nombreux et communiquerons prochainement sur les modalités d'inscription et de réservation.

Le traditionnel repas du Comité des Fêtes est prévu le **samedi 07 novembre**. Ce sera l'occasion de passer un moment convivial, de vous régaler avec un repas concocté par nos soins et de vous défouler sur la piste de danse toute la nuit !

Pour terminer l'année en beauté, le Marché de Noël se tiendra le **samedi 12 décembre** et sera ponctué par un feu d'artifice qui ravira les petits et les grands.

Je profite de cet article pour remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de nos événements, et de tout ceux qui font vivre notre commune. Si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe motivée et apporter vos idées, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

TOUT BRIE BOUGE

L'assemblée générale de Tout Brie Bouge a eu lieu le vendredi 16 janvier dernier. Une dizaine d'adhérents étaient présents lors de cette réunion. Nous continuons nos sorties hebdomadaires en running et VTT le dimanche matin.

Du débutant au confirmé, n'hésitez pas à venir nous rencontrer tous les dimanches à 9 h 30 sur la petite placette à côté de l'entrée de l'église.
toutbriebouge@gmail.com Facebook : tout brie bouge



MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié accueille ses adhérents les 1er et 3eme jeudi du mois, à partir de 14h30 à la salle l'Abri de l'Ise, dans la convivialité et l'amitié. Des jeux sont proposés : belote, triomino, skyjo etc...Les inscriptions au club sont possibles tout au long de l'année.

Nous organisons également des balades (moins de 10 km) dans les communes avoisinantes, ou des sorties à la journée (en co voiturage) à la découverte de monuments, parcs floraux ou autres particularités des communes concernées.

Le programme est à votre disposition au Club.

Un atelier floral est également proposé une ou deux fois dans l'année, ainsi que des voyages organisés par le secteur de Janzé à la journée, en car ou à la semaine dans différentes régions ou pays par l'intermédiaire de GEMOUV 35.

En février, nous avons organisé un GAI SAVOIR à Brie (Salle Abri de l'Ise) avec les adhérents du secteur de Janzé, 28 adhérents ont participé dont 10 personnes du club de l'amitié de Brie.

Le 29 avril un nouveau « GAI SAVOIR » a été organisé par la commune d'Amanlis et 10 adhérents de Brie étaient présents dans une ambiance amicale et conviviale. Nous souhaitons renouveler cette expérience et compter sur vous pour en faire partie.



Gai savoir, une première sur le secteur

Vendredi 13 février dernier, les adhérents du secteur de Janzé étaient conviés à un premier Gai savoir à la salle de l'Ise à Brie. 28 adhérents ont répondu présent et c'est dans une ambiance joyeuse et bon enfant que cet après-midi s'est déroulée. Tous ont apprécié ce moment partagé ensemble. Merci à Maryvonne et Marie Jo, secrétaires à Brie et Amanlis ainsi qu'à toute l'équipe de bénévoles qui ont pris à charge l'organisation.

APEL

L'APEL de l'école de Brie s'est pleinement engagée pour améliorer le quotidien des enfants sur le temps de la garderie. Nous avons œuvré pour enrichir les équipements disponibles et offrir davantage de moments de détente, de créativité grâce à du matériel adapté aux différents âges. Les enfants peuvent s'amuser autour d'une cuisine, d'une marchande, de jeux de société, de feuilles et livres d'origami, de puzzles, de coussins pour la lecture.....



Toutefois, l'ensemble des fonds récoltés ne s'est pas limité à l'équipement de la garderie. Une partie a été dédiée à la participation au financement du voyage scolaire à la mer afin de réduire le coût pour les familles.

Pour financer ces projets l'APEL a organisé plusieurs actions de vente. Celles-ci témoignent du dynamisme et de son implication auprès des familles.

OGEC

Une soirée paëlla réussie Notre soirée paëlla a rencontré un beau succès dans une ambiance conviviale. Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles pour leur implication. Nous espérons vous retrouver lors de la prochaine édition !

Les temps forts de fin d'année La fin d'année scolaire sera marquée par la kermesse de l'école le samedi 20 juin ainsi que par le voyage des CM1-CM2 à Saint-Malo. Nous souhaitons à tous les enfants une belle fin d'année scolaire et un très bel été. Les vacances d'été auront lieu du samedi 4 juillet au mardi 1er septembre.

DÉCALÉS and CO



Vous avez aimé ou auriez aimé le spectacle **hilarant** sur les jeux Olympiques d'été en 2024 ?

Vous allez adorer le **nouveau spectacle de la Troupe des Décalés** qui aura lieu au **théâtre de verdure de Brie** le **dimanche 21 juin 2026 à 15h30**.

« En période d'**élection** et de coupe du monde du **football**, venez jouer et voter avec nous ».

Si vous êtes en famille, raison de plus de prendre un bon bol de rire.

**Au 21 juin, dans la simplicité et la bonne humeur.
Spectacle gratuit.**

La saison touristique 2026 lancée !

Lancement de la saison touristique de Roche aux Fées Communauté avec l'ouverture de la Maison d'Accueil Touristique située sur le site mégalithique de La Roche aux Fées à Essé. Partez à la découverte de l'un des dolmens les plus imposants d'Europe et prenez part aux nombreux événements programmés par le service culture/tourisme.

Les visites guidées du Dolmen de La Roche aux Fées et le château de Marcillé-Robert se feront sur inscription préalable selon un calendrier détaillé sur le site de tourisme.rafcom.bzh.

La boutique de la Maison d'Accueil Touristique sera, quant à elle, ouverte tous les week-ends ainsi que tous les jours durant les vacances scolaires printanières et estivales, tenue par l'association des amis de La Roche aux Fées et sa cinquantaine de bénévoles, mobilisés également lors des nombreux événements proposés sur le site

Une saison estivale rythmée par ses animations :

Concours de Peinture « Couleurs de Bretagne », dimanche 14 juin de 8h à 18h, dont la commune de Retiers jouera, cette année, le modèle pour tous les peintres amateurs ou confirmés qui viendront exprimer leur talent.

« Soirée d'ouverture de l'été à l'Etang 2026 », le vendredi 3 juillet à 19h avec le spectacle *Toast* de la Cie Le Goût des Notes, création dans le cadre de la résidence mission sur le territoire de Roche aux Fées Communauté – Avec le soutien du département d'Ille et Vilaine et de la Drac Bretagne

« Les dimanches contés », assuré par le conteur Doé, les 5 et 12 juillet, proposeront à petits et grands de plonger dans l'univers du conte, sous de multiples formes. Le deuxième dimanche conté se tiendra au Château de Marcillé-Robert.

« Semaine de la préhistoire », pendant 5 après-midis, venez découvrir l'archéologie, la préhistoire et les modes de vie des populations du paléolithique et du néolithique. Ateliers participatifs et démonstrations de techniques sont au programme. Des fouilles archéologiques au déplacement de bloc mégalithique, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.

« Les Mercredis de La Roche aux Fées » reviendront pour une 19^e édition, les 22 et 29 juillet. Au programme : balades, marché à manger, apéro-concert et spectacles aux abords du dolmen.

FRELONS ASIATIQUES

■ **CONSIGNES À LA POPULATION** : Ne jamais entreprendre la destruction d'un nid par ses propres moyens, cette manœuvre est périlleuse et constitue un risque majeur. L'intervention doit absolument être réalisée par un professionnel. Dans l'attente de l'intervention, éviter de déranger les frelons surtout pour les nids à faible hauteur. Adopter une attitude vigilante avant tous travaux **de taille de haie**, en effet de nombreux nids se situent à hauteur d'homme dans les haies et buissons d'ornement. Il convient de bien vérifier l'absence de va et vient suspects d'insectes avant d'entreprendre les travaux. La plupart des piqures ont lieu à l'occasion de chantiers de taille.

■ **ATTITUDE À ADOPTER EN CAS DE DÉCOUVERTE OU SUSPICION DE NID** : **Contactez la mairie**

(accueil.mairie@brie.bzh 02 99 47 02 85) pour connaître les dispositions locales de prise en charge financière, votre mairie pourra valider la demande et déclencher une intervention du dispositif départemental de lutte.

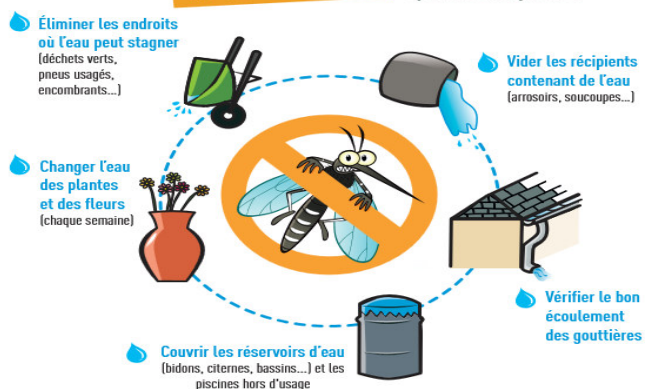
■ **ATTENTION** : **Contactez directement un prestataire pour une intervention sans passer par la procédure de signalement conventionnelle vous obligera à régler l'intégralité des coûts d'intervention sans possibilité de remboursement ultérieur.**

Plus d'informations générales sur notre site internet : www.fgdon35.fr

MOUSTIQUE TIGRE

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



Les infections transmises par les insectes (moustiques tigres, tiques,...) font l'objet d'une surveillance particulière en France depuis 2006. Pour s'en protéger, il est conseillé d'adopter quelques mesures préventives

La Lutte antivectorielle a essentiellement pour objet de lutter contre les épidémies transmises par les insectes (les vecteurs arthropodes).

Elle concerne ainsi le moustique *Aedes albopictus* mais également les tiques (vecteurs de la maladie de Lyme) et les punaises (vecteur de la maladie de Chagas). **Elle est à distinguer de la lutte de confort (ou démoustication)** qui se concentre sur les pullulations de moustiques qui, de par leur nombre et leur agressivité, créent une gêne importante.

Signaler la présence du moustique tigre sur le portail

Signalement-moustique.anses.fr

Plus d'info : bretagne.ars.sante.fr

INFOS UTILES

« ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ »

La Passerelle, Siège communautaire – 16 rue Louis Pasteur, 35240 Retiers

02 99 43 64 87 - accueil@rafcom.bzh

Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



LES PERMANENCES DES SERVICES DE ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ :

■ PAE : POINT ACCUEIL EMPLOI

Retiers (Contact 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh) : Mar. de 9h à 12h sans RDV - Autres créneaux sur RDV

Janzé (Contact 02 99 47 16 67 - pae.janze@rafcom.bzh) : Lun., Mer., Ven. de 9h à 12h Sans RDV - Autres créneaux sur RDV

■ SIJ : SERVICE INFORMATIONS JEUNESSE

Janzé : Médiathèque (Mezzanine) – Permanence (de septembre à juin), le mercredi de 17h à 19h

Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur – Permanence, le mercredi de 14h30 à 19h (avec ou sans RDV)

sij@rafcom.bzh - 06 30 65 32 86

■ RPE : RELAIS PETITE ENFANCE

Janzé : L'Annexe, boulevard Plazanet – Mercredi de 9h à 12h30, puis sur RDV de 14h à 17h30

Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur – Mardi de 16h à 19h et vendredi de 14h à 17h30

02 99 43 44 16 - relaispetiteenfance@rafcom.bzh

■ HABITAT

Permanences de 10h à 12h sans RDV

Janzé : 2^e vendredi du mois - Les Halles

Retiers : les 1^{ers} et 3^{es} vendredis du mois - Siège communautaire

infohabitat@rafcom.bzh – 02 99 43 64 87

■ LOGEMENT

Service d'information au logement pour les 16-30 ans :

Association Tremplin – Vendredi semaine impaire

Retiers – La Passerelle : 02 99 74 61 73

■ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA)

Retiers - Sur rendez-vous - 02 22 93 68 00

■ PERMANENCES JURIDIQUES

Avocats et notaires sur RDV

02 99 43 64 87

■ CONCILIEUR DE JUSTICE

Retiers – Salle de la Mairie

Sur RDV - 02 99 43 51 41

■ MISSION LOCALE (1^{er} RDV, RSA)

Communauté de communes – mardi et vendredi sur RDV :

02 99 75 18 07 - contact@missionlocale-paysdevitre.fr

■ MOBILIFÉES

rafcom.bzh/vivre-habiter/mobilites/reseau-mobilifees

■ SPANC : SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour tout demande d'information ou prise de RDV, contacter la SAUR : 02 99 69 86 57 - ancr@235@saur.com

■ FRANCE SERVICES :

Janzé : Place des Halles – 02 99 47 09 59

■ PIMMS (aide aux démarches administratives)

Retiers - 16 rue Louis Pasteur, siège Roche aux Fées

Communauté : jeudi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Sur différentes communes : du lundi au vendredi

Planning disponible sur pimmsmobile35@pimms.org

- 07 78 81 92 05

■ ARCHITECTES-CONSEILS

Permanence Architectes-conseils du département sur RDV auprès des mairies de Retiers et de Janzé

■ Maison médicale de garde à Janzé, sur RDV uniquement : 4 rue Armand Jouault - 02 99 43 44 45

Le samedi de 12h à 20h – Le dimanche de 8h à 20h

■ Centre hospitalier de La Roche Aux Fées : 4 rue Armand Jouault - 02 99 47 54 00

■ En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELEZ LE 112

■ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

MAIRIE

22 rue de Bretagne

Tél : 02 99 47 02 85

accueil.mairie@brie.bzh

Site internet : www.brie35.fr

Ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE

2 bis rue du Stade

Tél : 02 99 47 23 42

Ouverture au public :

Mardi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h

Samedi de 10h à 12h

VALOPARC DE JANZÉ

7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay

Horaires d'ouverture :

Lundi: 10h-12h / 14h-18h

Mercredi –Vendredi: 9h-12h / 14h-18h

Jeudi: 14h-18h

Samedi: 9h-12h / 14h – 18h